

24 décembre 2003  
Français  
Original: anglais

---

**Commission de la condition de la femme**

**Quarante-huitième session**

1er-12 mars 2004

Point 3 de l'ordre du jour provisoire\*

**Suivi de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes  
et de la session extraordinaire de l'Assemblée générale intitulée  
« Les femmes en l'an 2000 : égalité entre les sexes,  
développement et paix pour le XXIe siècle »**

**Travaux préparatoires de l'*Étude mondiale  
sur le rôle des femmes dans le développement, 2004***

**Note du Secrétaire général**

*Résumé*

La présente note contient des informations sur les travaux préparatoires de l'*Étude*. Dans sa résolution 54/210, l'Assemblée générale a prié le Secrétaire général d'actualiser l'*Étude mondiale sur le rôle des femmes dans le développement* et de la lui présenter à sa cinquante-neuvième session.

\* E/CN.6/2004/1.



## Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Historique.....	1–7	3
II. Travaux préparatoires de l' <i>Étude mondiale sur le rôle des femmes dans le développement</i> .....	8–9	4
III. Questions qui seront traitées dans l' <i>Étude mondiale sur le rôle des femmes dans le développement</i> .....	10–19	5

## I. Historique

1. Dans sa résolution 35/78 du 5 décembre 1980, l'Assemblée générale a prié le Secrétaire général de préparer un plan d'ensemble détaillé pour une étude interdisciplinaire et multisectorielle sur le rôle des femmes dans le développement global, compte tenu des recommandations pertinentes de la Conférence mondiale de la Décennie des Nations Unies pour la femme, tenue en 1980 à Copenhague, ainsi que des résultats des conférences des Nations Unies consacrées à des problèmes de développement intéressant les femmes, et de lui faire rapport à ce sujet lors de sa trente-sixième session. Dans sa résolution 36/74 du 4 décembre 1981, elle a prié le Secrétaire général d'établir cette étude en collaboration et en coopération étroites avec les organismes appropriés des Nations Unies, et de lui présenter l'*Étude*



### III. Questions qui seront traitées dans l'*Étude mondiale sur le rôle des femmes dans le développement*

10. Le phénomène des migrations internationales a pris une grande ampleur au cours des dernières décennies, en raison de plusieurs facteurs, dont certains seront examinés dans le cadre de l'*Étude* : la mondialisation et l'intégration de l'économie, qui ont lié les économies des pays d'origine et d'accueil; les accords commerciaux qui prévoient la mobilité du personnel international, en particulier – mais pas exclusivement – dans le cadre du commerce des services; l'essor des sociétés multinationales, qui envoient leur personnel travailler dans un pays puis dans un autre, aux quatre coins de la planète; les tendances démographiques dans les pays développés et les pays en développement, les premiers souffrant d'une stagnation et d'un vieillissement de leur population tandis que les seconds connaissent une croissance démographique telle qu'elle provoque l'engorgement des marchés de l'emploi; la révolution des transports et des communications, qui a permis à des millions de candidats à l'émigration de partir de chez eux; et l'expansion des communautés transnationales, y compris les personnes, de plus en plus nombreuses, qui possèdent plus d'une nationalité et qui conservent une activité dans leur pays d'origine.

11. Environ la moitié des migrants sont aujourd'hui des femmes, et ce depuis plusieurs dizaines d'années, qu'il s'agisse de migrants internationaux qui partent vivre dans un autre pays ou de migrants internes qui changent de région sans quitter leur pays. Parmi les phénomènes particulièrement notables constatés récemment figure néanmoins la féminisation des courants migratoires jusque-là à dominante masculine. Si un grand nombre de femmes continuent d'accompagner ou de rejoindre les membres de leur famille, elles migrent de plus en plus souvent d'elles-mêmes. Elles subviennent seules à leurs besoins ou sont la principale source de revenus de leur famille. La majorité d'entre elles émigrent de leur plein gré, mais d'autres, fort nombreuses, sont chassées par un conflit, les persécutions, la dégradation de leur environnement, une catastrophe naturelle ou d'autres situations menaçant leur habitat et leurs moyens de subsistance.

12. La mobilité des femmes a une incidence sur le rôle des migrants et des migrantes, sur les membres de la famille qui ne sont pas partis ainsi que sur les communautés et les pays d'origine et d'accueil des migrants. Ainsi, dans les pays en développement, la migration des femmes à l'intérieur ou au-delà des frontières a une incidence sur le processus de développement des pays eux-mêmes. Cela soulève également un certain nombre de difficultés au niveau des politiques en matière d'immigration et d'accueil des réfugiés, notamment en ce qui concerne le regroupement familial, la migration liée au travail, la traite des êtres humains et la migration forcée.

13. Les possibilités d'émancipation offertes aux femmes ainsi que les difficultés et les risques auxquels elles sont exposées dans le cadre de la migration feront également l'objet de cette étude. On analysera les conséquences de la migration en comparant la situation des hommes et des femmes, et on formulera des recommandations visant à améliorer la situation des femmes grâce aux instruments pertinents des Nations Unies.

14. Une attention particulière sera accordée au lien qui existe entre migrations et développement : comment les migrantes peuvent contribuer au développement de



comme gardes-malades ou aides-soignantes, ou encore en tant que femmes de ménage dans des restaurants et des hôtels. On formulera des recommandations pour que les femmes exerçant une activité rémunérée soient plus autonomes et protégées contre les abus et l'exploitation.

17. Les femmes qui ont été contraintes au départ, qu'il s'agisse de réfugiées ou de personnes déplacées à l'intérieur de leur pays, connaissent de multiples difficultés qu'il appartient à la communauté internationale de résoudre. Tout d'abord, elles ont spécialement besoin d'une protection juridique et physique. L'appartenance sexuelle est absente de la définition internationale d'un réfugié, défini comme étant une personne craignant avec raison d'être persécutée du fait de sa race, de sa religion, de sa nationalité, de son appartenance à un certain groupe social ou de ses opinions politiques. Tirant parti de l'expérience des États qui reconnaissent la validité des requêtes fondées sur le principe de l'égalité des sexes, on présentera des recommandations visant à renforcer la protection juridique, ainsi que la sûreté et la sécurité physique des femmes réfugiées et déplacées. Sera également discutée la participation des femmes réfugiées et déplacées dans les décisions ayant trait à l'assistance et à la protection. Leur rôle dans l'édification de la paix et la reconstruction au lendemain d'un conflit constituera un autre sujet de réflexion.

18. La traite des êtres humains est un problème de plus en plus grave. La majorité des victimes de la traite sont des femmes, dont la plupart ont moins de 25 ans. Il s'agira d'expliquer pourquoi les femmes et les filles sont particulièrement vulnérables à la traite aux fins de prostitution, au travail forcé et à d'autres formes d'exploitation. Seront également décrites en détail les mesures effectivement prises pour prévenir la traite, obliger les trafiquants à répondre de leurs actes et protéger les victimes contre toute exploitation ultérieure.

19. Les auteurs de *l'Étude* formuleront des recommandations sur la manière de recueillir les données et de mener les travaux de recherche sur les femmes et les migrations. Il conviendrait d'améliorer la collecte des données sur les migrations internes et internationales, en prêtant une attention particulière à l'établissement de statistiques ventilées par âge et par sexe. On proposera également des travaux de recherche complémentaires qui permettront de mieux comprendre les causes et les conséquences des migrations et de la mobilité des femmes, ainsi que la façon dont ces conséquences affectent non seulement les femmes mais aussi les pays d'origine et les pays d'accueil.